

ENFANCE

**PROTÉGER LES ENFANTS CONFIÉS : UNE RESPONSABILITÉ
DÉPARTEMENTALE, UN ENGAGEMENT COLLECTIF**



DOSSIER DE PRESSE
OCTOBRE 2026

nIÈVRE
le département



La protection de l'enfance est l'une des premières responsabilités du Département. Derrière cette compétence, il y a des enfants, leurs histoires, leurs liens, leurs fragilités et leur avenir. Un enfant qui nous est confié doit pouvoir trouver des adultes sur lesquels compter, un lieu où se sentir en sécurité et la possibilité de regarder devant lui. C'est cette responsabilité qui nous a guidés dans la création de la nouvelle Cité de l'enfance.

De la lumière, de l'espace, des chambres individuelles, des lieux pour apprendre, jouer, se retrouver et accueillir les familles : derrière chaque choix, il y a une attention au quotidien des enfants. Pouvoir fermer la porte de sa chambre, recevoir ses proches, retrouver des repères, cela compte quand on a déjà connu des ruptures et des épreuves.

Avec près de 22 millions d'euros investis, nous faisons un choix fort pour les enfants qui ont le plus besoin de protection. Engagé sous la présidence d'Alain Lassus, ce projet traduit une volonté qui s'inscrit dans la durée. La Nièvre a une longue histoire d'accueil. Il nous appartient de la poursuivre en donnant aux enfants et aux professionnels des conditions à la hauteur de leurs besoins.

Je veux remercier toutes celles et ceux qui ont rendu cette ouverture possible et saluer les équipes qui ont préparé l'installation des enfants dans leurs nouveaux lieux de vie. Je connais leur engagement, les difficultés qu'elles rencontrent et l'énergie qu'elles mettent à accompagner les enfants. Un bâtiment ouvre ses portes. Ce sont les femmes et les hommes qui y travaillent qui en font un lieu de confiance.

La Cité s'intègre dans une diversité de réponses pour protéger et accompagner les enfants : accueil familial, maisons d'enfants, lieux de vie, accompagnement par les associations et les services départementaux. Nous avons besoin de cette complémentarité, parce que chaque enfant a son histoire. Avec plus de 50 millions d'euros consacrés chaque année à cette mission et plus de 1 000 enfants confiés, nous travaillons à construire des parcours plus stables, à préserver les liens familiaux lorsque cela est possible et à préparer l'autonomie des jeunes.

Notre engagement se poursuit dans la réflexion et le débat. Des rencontres et des conférences organisées cet automne permettront de croiser les expériences, les idées et les initiatives pour mieux accompagner les enfants. La Nièvre entend aussi nourrir le débat national et porter des propositions avec les acteurs de la protection de l'enfance.

La protection de l'enfance doit redevenir une grande cause nationale, avec des moyens à la hauteur des besoins. Les Départements sont en première ligne ; nous demandons à l'État de l'être aussi.



Fabien BAZIN
Président du Conseil
départemental de la Nièvre



Michèle DARDANT
Vice-présidente du Conseil
départemental de la Nièvre
en charge de l'Enfance

SOMMAIRE

- La Cité de l'enfance : un nouveau lieu pour accueillir, protéger et accompagner les enfants confiés au Département** • p 3
- Protection de l'enfance : une diversité de réponses pour chaque parcours** • p 4
- Accompagner les enfants et les familles : les professionnels au coeur de la réflexion** • p 5
- L'avenir de la Protection de l'enfance : contribuer au débat national** • p 6
- Les temps forts : des rencontres pour l'enfance** • p 7

LA CITÉ DE L'ENFANCE :

UN NOUVEAU LIEU POUR ACCUEILLIR, PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES ENFANTS CONFIÉS AU DÉPARTEMENT



L'inauguration de la nouvelle Cité de l'enfance, le 7 octobre 2026, marque une étape importante pour la protection de l'enfance dans la Nièvre. Avec cet investissement majeur de près de 22 millions d'euros, le Département se dote d'un nouvel équipement conçu pour mieux accueillir et accompagner les enfants qui lui sont confiés et offrir aux professionnels de meilleures conditions pour exercer leurs missions.

Avec 6 000 m², 11 unités de vie, 72 places en hébergement, 36 places en accompagnement à domicile et 8 places en accueil de jour, la Cité de l'enfance remplace des locaux devenus vétustes et inadaptés. Mais l'enjeu dépasse largement la construction d'un nouvel équipement. Le projet a été conçu autour d'une ambition : faire de ce lieu un véritable espace de vie, où chaque enfant puisse être accueilli, protégé et accompagné dans le respect de ses droits et de ses besoins fondamentaux.

Un investissement majeur pour protéger et reconstruire

La Cité constitue d'abord une porte d'entrée dans le parcours de protection de l'enfance. Les enfants accueillis bénéficient d'une période d'observation et d'un accompagnement individualisé afin d'évaluer leur situation et de construire une orientation adaptée. Chaque jeune dispose d'un éducateur référent et d'un co-référent, qui assurent un rôle de repère auprès de l'enfant, de sa famille et des différents partenaires. Dans les semaines suivant l'arrivée, un projet personnalisé est élaboré avec les professionnels du territoire et les parents lorsque cela est possible.

Cette prise en charge s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire. Les équipes travaillent avec les services sociaux, l'Éducation nationale, les établissements spécialisés, les professionnels de santé, la justice, ainsi qu'avec les services de police et de gendarmerie.

Une attention particulière est portée au maintien des liens familiaux et à la place des parents, dans le respect des décisions judiciaires. L'objectif est également de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des jeunes accueillis.

Accompagner pour préparer l'avenir

La Cité de l'enfance entend ainsi conjuguer protection, bientraitance et préparation de l'avenir. Son Pôle d'accompagnement de jour permet notamment d'accompagner les enfants sans activité scolaire ou scolarisés à temps partiel, en travaillant les apprentissages, l'autonomie, la remobilisation et, pour les adolescents, l'insertion socioprofessionnelle.

Avec 116 agents déjà recrutés et un effectif qui atteindra 163 professionnels à terme, la Cité de l'enfance repose avant tout sur les femmes et les hommes qui accompagnent quotidiennement les enfants.

Un nouveau lieu, donc, mais surtout un engagement : donner aux enfants confiés au Département un cadre plus serein pour se reconstruire, retrouver des repères et préparer leur avenir.

LES CHIFFRES CLÉS

22 M€

investis dans la réalisation de ce projet

6000m²

d'espace de vie

163

professionnels au service des enfants

72

places en hébergement

PROTECTION DE L'ENFANCE :

UNE DIVERSITÉ DE RÉPONSES POUR CHAQUE PARCOURS

La Cité de l'enfance est un maillon d'une politique beaucoup plus large. Parce qu'il n'existe pas une seule manière d'accueillir ou d'accompagner un enfant, le Département s'appuie sur une diversité de solutions et de professionnels, dans ses propres services comme auprès de ses partenaires. Accueil familial, maisons d'enfants, lieux de vie, accompagnement vers l'autonomie : tout un réseau agit au quotidien pour apporter une réponse adaptée au parcours et aux besoins de chaque enfant.

La protection de l'enfance est une responsabilité majeure du Département. Elle représente aujourd'hui un budget de **plus de 50 millions d'euros par an** et concerne **plus de 1 000 enfants confiés**. Face à l'augmentation du nombre de situations ces dernières années, l'Aide sociale à l'enfance de la Nièvre adapte en permanence son organisation et ses réponses, avec une priorité : garantir à chaque enfant un parcours stable et adapté à ses besoins.

Des réponses adaptées à chaque parcours

L'accueil familial constitue l'une des réponses essentielles. Près de **300 assistants familiaux** accueillent des enfants au sein de leur foyer et travaillent au quotidien avec les équipes du Département. À leurs côtés, les maisons d'enfants à caractère social (MECS), les lieux de vie et d'accueil, ainsi que les établissements et associations partenaires proposent d'autres modalités d'accompagnement, selon l'âge, la situation et les besoins de chaque enfant.

La Cité de l'enfance s'inscrit dans cette complémentarité. Elle permet notamment d'accueillir, d'observer et d'accompagner les enfants afin de construire avec eux et avec les professionnels la réponse la plus adaptée à leur parcours. Elle travaille en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance.

Un réseau mobilisé autour de l'enfant

Protéger un enfant, c'est aussi agir en amont. Prévention, soutien à la parentalité, accompagnement éducatif à domicile et repérage des situations de danger font pleinement partie de l'action des équipes de l'Aide sociale à l'enfance de la Nièvre. Lorsque le placement est nécessaire, elles veillent à préserver les liens familiaux et à limiter les ruptures.

Cet accompagnement se poursuit également vers l'âge adulte. Le Département prépare avec les jeunes leur accès progressif à l'autonomie, en matière de logement, de formation, d'emploi et de vie quotidienne.

Cette politique repose sur un réseau : professionnels du Département, assistants familiaux, associations, établissements, familles, Justice, Éducation nationale, acteurs de santé et du médico-social. Elle n'a qu'un seul et même objectif : construire, pour chaque enfant, un parcours protecteur, cohérent et adapté à ses besoins.

LES CHIFFRES CLÉS

+50 M€

du budget annuel du Conseil départemental

+1000

enfants confiés au Département

300

assistants familiaux
dans tout le département



ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES FAMILLES :

LES PROFESSIONNELS AU COEUR DE LA RÉFLEXION

Protéger un enfant, ce n'est pas seulement lui offrir un lieu où vivre. C'est prendre en compte son histoire, ses liens familiaux, sa santé, sa parole et préparer son avenir. Face à des parcours et des situations qui évoluent, les pratiques professionnelles doivent elles aussi continuer à s'interroger et à s'adapter. La journée du 14 octobre réunira professionnels et acteurs de la protection de l'enfance pour partager leurs expériences et réfléchir ensemble aux façons d'accompagner les enfants et leurs familles.

La qualité de la protection de l'enfance ne repose donc pas uniquement sur les dispositifs ou le nombre de places disponibles. Elle dépend également de la manière dont l'accompagnement est pensé, partagé et construit avec l'enfant, ses parents et l'ensemble des acteurs qui interviennent autour de lui. Écouter davantage la parole des personnes accompagnées, reconnaître la place des émotions dans la relation éducative, soutenir le pouvoir d'agir ou encore développer la pair-aidance participent de cette évolution.

14 octobre : une journée dédiée aux professionnels

La journée du 14 octobre réunira professionnels et acteurs de la protection de l'enfance autour de ces transformations.

L'objectif : prendre du recul sur les pratiques, croiser les expériences et ouvrir des pistes pour mieux répondre à la diversité des parcours. Témoignages d'acteurs locaux, retours d'expérience et échanges entre professionnels permettront de mettre en lumière des initiatives concrètes et de faire circuler les idées.

Parmi les temps forts de la journée, **Bertrand Hagenmüller, réalisateur, formateur et sociologue, interviendra autour de la conférence « La boussole éthique de l'accompagnement ».**

Une réflexion sur ce qui guide la relation d'accompagnement, sur la place de l'affect et des émotions et sur les conditions permettant aux personnes accompagnées de prendre une place réelle dans les décisions qui les concernent.

Cette évolution des pratiques rejoint les recommandations de la Haute Autorité de santé, qui fait de la participation de l'enfant, de ses parents et du jeune majeur un enjeu central de l'accompagnement. La HAS souligne également l'importance du travail entre professionnels et de la continuité des parcours, afin que les interventions ne se juxtaposent pas mais s'articulent autour des besoins de l'enfant.

Faire évoluer les pratiques, c'est aussi donner aux professionnels les moyens de réfléchir, d'expérimenter et de travailler autrement. Cela suppose du temps pour échanger, des espaces pour prendre du recul, mais aussi la possibilité de s'appuyer sur l'expérience des personnes accompagnées et sur les savoir-faire développés sur le terrain.

Le 14 octobre sera ainsi un temps de réflexion collective sur une question essentielle : comment construire des accompagnements suffisamment souples et inventifs pour répondre à des enfants et des familles dont les besoins ne cessent d'évoluer ? Une question qui engage autant les dispositifs que les pratiques et les professionnels qui les font vivre au quotidien.



L'AVENIR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE :

CONTRIBUER AU DÉBAT NATIONAL

Les Départements sont en première ligne pour protéger les enfants qui leur sont confiés. Mais ils ne peuvent agir seuls. Santé, pédopsychiatrie, justice, école, prévention : la qualité de l'accompagnement dépend de politiques et d'acteurs qui dépassent largement le seul champ départemental. Après l'inauguration de la Cité de l'enfance et le temps consacré aux pratiques professionnelles, le Département de la Nièvre souhaite donc prolonger cette séquence par un débat sur l'avenir de la protection de l'enfance et les réponses qui doivent désormais être construites à l'échelle nationale.

Les réalités rencontrées aujourd'hui montrent les limites d'une politique qui ne peut reposer sur les seuls Départements. Les besoins augmentent, les situations accompagnées se complexifient et les professionnels font face à des problématiques qui relèvent aussi de la santé, de la pédopsychiatrie, de la justice, de l'école ou encore de la prévention. Dans les territoires ruraux, l'accès aux soins psychiques constitue notamment un enjeu majeur. À ces difficultés s'ajoutent les tensions sur les moyens humains et les difficultés d'articulation entre institutions.

Les Départements, acteurs majeurs de proximité

La protection de l'enfance appelle donc une **responsabilité mieux partagée entre les Départements, l'État et l'ensemble des acteurs concernés**. Les Départements doivent rester les acteurs de proximité, au plus près des enfants, des familles et des réalités des territoires. Mais cette responsabilité doit s'accompagner

d'un engagement renforcé de l'État dans les domaines qui conditionnent la réussite des parcours : santé mentale, justice des mineurs, éducation, prévention, moyens humains et coordination des politiques publiques.

Pour le Département, la politique nationale doit davantage se nourrir de l'expérience des territoires et de l'expertise des professionnels, en donnant toute sa place à la parole des enfants, des jeunes et des familles. Cette refondation doit partir de leurs besoins, faire de la prévention une priorité et garantir des parcours stables et protecteurs. Préserver les liens d'attachement, assurer l'accès aux soins et accompagner les jeunes vers l'autonomie sont des orientations essentielles, qui demandent aussi de soutenir les métiers du lien et de la protection.

La protection de l'enfance doit redevenir une grande cause nationale, portée dans la durée et dotée de moyens à la hauteur des besoins. Il s'agit de reconnaître que la place accordée aux enfants les plus fragiles et leurs perspectives d'avenir engagent la société tout entière.



LES TEMPS FORTS :

DES RENCONTRES POUR L'ENFANCE



PROGRAMME

Mercredi 7 octobre - 14h00 - 17h00 à la Cité de l'Enfance de Nevers

- Inauguration festive de la Cité de l'enfance. Un moment convivial mis en musique par la Compagnie Déviation auquel prendront part les enfants. En présence de Fabien Bazin, président du Conseil départemental, Victor Devouge, préfet de la Nièvre, les élus, les partenaires, les membres du Conseil des Ambassadeurs, les anciens jeunes placés et les riverains.

Mercredi 14 octobre - 9h00 - 12h00 à l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT) de Nevers

- « La boussole éthique de l'accompagnement » : conférence-débat en présence de Bertrand Hagenmüller, réalisateur, formateur et sociologue. Un temps fort dédié aux professionnels de la Protection de l'enfance.

Jeudi 19 novembre - 20h00 - 23h00 au Théâtre municipal de Nevers

- Adoption : conférence et ciné-débat. Une conférence organisée par l'association Enfance & Familles d'Adoption (EFA) sera suivie,

en soirée, d'un ciné-débat ouvert au grand public autour du film *Notre fils* (durée : 1 h 30), en présence de Vincent Robert, scénariste du film. Ces échanges permettront d'aborder l'adoption et l'accompagnement des enfants et des familles.

Rendez-vous à venir - date et lieu à confirmer

- Conférence-débat sur l'avenir de la protection de l'enfance. Les Départements sont en première ligne pour protéger les enfants qui leur sont confiés. Mais ils ne peuvent agir seuls. Santé, pédopsychiatrie, justice, école, prévention : la qualité de l'accompagnement dépend de politiques et d'acteurs qui dépassent largement le seul champ départemental. Après l'inauguration de la Cité de l'enfance et le temps consacré aux pratiques professionnelles, le Conseil départemental de la Nièvre souhaite donc prolonger cette séquence par un débat sur l'avenir de la protection de l'enfance et les réponses qui doivent désormais être construites à l'échelle nationale. Les expériences menées dans la Nièvre, les pratiques professionnelles et le dialogue avec les partenaires peuvent nourrir cette réflexion et contribuer à des propositions nationales.





Inauguration de la MECS de Decize - septembre 2026



Rencontre avec les équipes de la Cité de l'Enfance - septembre 2026



Caravane de la médiation familiale - juillet 2025



Rencontre avec les équipes du Village d'enfants de Châtillon-en-Bazois - juillet 2025

Contact presse :

Marie GUÉRIN

Attachée de Presse

marie.guerindewaele@nievre.fr | 06 67 52 58 54